

nail: fnecfp@fo-fnecfp.fr

## Retrait des projets sur l'évaluation, annulation de toutes les suppressions de postes !

## Ce 31 janvier, nous sommes en grève nationale et en manifestation sur ces deux revendications claires.

Le 15 décembre, le ministre avait du différer la mise en œuvre de ces projets de décret et d'arrêté sur l'évaluation instaurant l'arbitraire dans les déroulements de carrière.

## Il faut maintenant qu'il retire définitivement ses projets.

Fin décembre, les 14 000 suppressions de postes ont été confirmées. Dans toutes les académies, dans tous les départements, dans les écoles, les lycées, les collèges, les lycées professionnels, dans les services administratifs, c'est un véritable saccage des conditions de travail et d'étude comme conséquences des fermetures de postes décidées en application de la RGPP et des contre-réformes.

## Aucune des fermetures n'est justifiée. Toutes doivent être annulées. Toutes sont destructrices de l'école publique et de ses missions.

Le 15 décembre, toutes les organisations syndicales (à l'exception de la CFDT qui soutient la proposition du gouvernement) ont appelé à la grève pour le retrait des textes sur l'évaluation.

Le SNES- FSU a pris l'initiative d'une grève le 31 janvier et d'une manifestation nationale pour le retrait définitif des textes sur l'évaluation et l'annulation des suppressions de postes.

La revendication est claire et le moyen d'action déterminé. La FNEC FP-FO a appelé les personnels à la grève et à manifester.

La CGT, Sud, la FAEN, le SNALC au niveau national ont à leur tour répondu positivement à cette initiative.

Dans de nombreux départements, sur les mêmes revendications, le SNUIPP-FSU et le SE-UNSA se sont associés à la grève nationale.

La FNEC FP-FO propose à toutes les fédérations syndicales, à tous les syndicats nationaux, de confirmer les deux revendications et de les porter dans une délégation commune auprès du Ministre de l'Education nationale.

La FNEC FP-FO appelle les personnels et les organisations syndicales à confirmer les deux exigences de notre grève du 31 janvier, à tous les niveaux, auprès des recteurs auprès des IA, auprès des pouvoirs publics, dans les comités techniques, dans les CAP.

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir dans les établissements, écoles et services et à adopter des motions, pétitions, délégations confirmant les revendications et à agir à tous les niveaux pour les faire valoir.